

Le 13/11/2017

**PV du CA exceptionnel n° 43 du 7 novembre 2017–  
143 rue Mondenard 33000 Bordeaux**

**Présents:**

Vincent FROMENT, Odile MORALI, Isabelle BINET, Charlotte PHILIPPE, Florine WEIL, Alexandre SAUTTER, Anne-Sophie DECREMPS, Isabelle FOUIN, Mireille NALLET, Etienne VOLAND

**Excusés:**

Benedikt SOBOTZKI, Christophe SOULA, qui ont donné leur pouvoir respectivement à Vincent et Odile.

**Ordre du Jour :**

- Communication au sujet de Thierry
- Rôle de Chef d'orchestre
- Communication au sein du bureau et du CA
- Concerts à venir
- Point sur les percussions

**1 – Communication au sujet du départ Thierry Lièvre ex-président de LFO**

En séance, Isabelle Binet rappelle que Thierry a été conduit à quitter l'orchestre suite aux problèmes financiers qu'a rencontrés LFO. Elle précise que des musiciens s'interrogent sur son départ, d'autant que cette personne s'est particulièrement investie dans l'association et qu'il fait partie des membres fondateurs de Molto Assai.

MA est toujours dans l'attente de la décision de justice officialisant le manque à gagner de 4000 euros relatif à la prestation de l'orchestre pour l'opéra Carmen.

Concernant la communication sur ce sujet vers les adhérents, il est décidé de témoigner à Thierry notre reconnaissance sans quoi, MA ne serait pas là aujourd'hui et nous n'aurions pas pu vivre l'aventure de Carmen. Une carte va être mise à disposition des musiciens et sera remise à Thierry.

**2 – Le rôle du chef d'orchestre**

Ces premiers mois de reprise de l'orchestre ont laissé transparaître un certain manque de collégialité entre les décisions prises par le chef et les prérogatives des responsables de l'association de Molto Assai.

Les points concernés portent, en particulier, sur l'annonce de la programmation par concert, le choix des supplémentaires. Ces difficultés ponctuelles nous conduisent à replacer la commission artistique dans son rôle et à le formaliser. Une fiche synthétisant le rôle de la commission artistique est en cours de finalisation et doit être présentée à cette même

commission, une réunion par sondage doodle pour réunion la commission artistique est en cours.

La commission doit systématiquement être consultée pour toute modification du programme.

Dans l'immédiat, pour le concert de février, l'idée du Boléro de Ravel n'est pas retenue.

Pour les supplémentaires c'est au bureau de les contacter après avoir eu l'aval du pupitre concerné.

### **3- Communication au sein du Bureau et du CA**

Nous constatons un retard dans les PV des CA, il est demandé une plus grande réactivité dans la mise en ligne des comptes rendus.

Action curative à mener pour combler le retard depuis juin dernier.

### **4 – Prochains concerts**

Pour le concert du 3 décembre au Rocher de Palmer le programme reprend des extraits de Bizet, les 2 dernières pièces de Strauss, la 9 ieme de Dvorak et éventuellement un bis avec Mascagni

Concerts de février : TEO Aquitaine et Mécénart

Isabelle Binet travaille à la mise en place d'un concert sur Libourne qui pourrait se dérouler à partir de la fin mai.

Christophe Soula est aussi à l'œuvre pour organiser un concert pour une association tournée vers les enfants malades.

Il semble que 6 ou 7 concerts par an soient suffisants.

### **5 – Point sur les percussions**

Une partie des percussions est stockée chez Florine, Benedikt et Matthieu et l'autre chez Etienne. Il est rappelé qu'il s'agit d'une solution ponctuelle, il est nécessaire de trouver une autre solution durable.

Mireille étudie une solution alternative en liaison avec un agent de la culture Fabien Robert de la Mairie de Bordeaux.

**Anne-sophie DECREMPS**

**Secrétaire**

**Vincent FROMENT**

**Vice-Président**